

Les arbres dans les paysages du Parc naturel Burdinale-Mehaigne



Introduction

Paysage et biodiversité sont intimement liés. La qualité d'un paysage rural est généralement le reflet de la qualité de son réseau écologique. L'influence des arbres et arbustes sur la biodiversité n'est plus à démontrer et largement connue et documentée. Celle qu'ils ont sur le paysage l'est certainement moins.

Pourtant ces arbres et arbustes, que l'on peut aussi appeler ligneux, font partie intégrante de nos paysages depuis toujours, et espérons-le, pour encore très longtemps. Plus encore, ils les façonnent et les font évoluer. Chaque plantation de ligneux, qu'il s'agisse d'un arbre isolé, d'une haie, d'un bosquet ou d'un alignement d'arbres, transforme le paysage et le fait vivre. Les arbres évoluent tout au long de leur vie, qui va de quelques dizaines d'années à plus de 100 ans. Leur taille augmente avec leur âge mais leur aspect varie également au fil des saisons, changeant nos perceptions et nos panoramas.

Par son approche originale, cette brochure a été conçue pour fournir des éléments de compréhension sur le lien étroit entre arbres et paysage. Elle permet d'appréhender une série de points d'attention à prendre en compte lors d'un projet de plantation en contexte rural. Les plantations en milieux urbains et forestiers nécessitent d'autres considérations spécifiques et ne sont pas abordées ici.

Ce document s'adresse à tous, et particulièrement aux acteurs de notre territoire souhaitant contribuer à l'enrichissement du paysage et au développement de la biodiversité en effectuant des plantations de ligneux : administrations communales, agriculteurs, entreprises établissements scolaires, particuliers...

Si cette brochure a pour objectif de mettre en lumière quelques points d'attention essentiels et d'initier une réflexion globale, intégrant le paysage, pour les projets de plantation, elle ne cherche pas à être exhaustive. Chaque site ayant ses particularités, rien ne remplace un conseil personnalisé ... que sommes toujours prêts à vous offrir.

Le paysage

Au fond, qu'est-ce qu'un paysage ? La Convention européenne du paysage définit le mot paysage comme ceci : «Paysage désigne une partie de territoire telle que perçue par les populations, dont le caractère résulte de l'action de facteurs naturels et/ou humains et de leurs interrelations».

Les paysages sont en constante évolution et reflètent notre mode de vie. S'il est important de veiller à ce qu'ils ne s'uniformisent pas et ne perdent pas leur identité, il n'est pas non plus question de les mettre sous cloche mais d'accompagner leur évolution en veillant à respecter les spécificités locales.

Les paysages du Parc naturel

Le Parc naturel Burdinale-Mehaigne se situe sur le bas-plateau hesbignon, en bordure de la vallée de la Meuse. Ce plateau, largement occupé par l'agriculture, est parcouru depuis des millénaires par les rivières de la Burdinale et de la Mehaigne qui ont façonné des paysages et des milieux contrastés d'un très grand intérêt.

Les vues longues et dégagées du plateau agricole dit « openfield » alternent avec des micro-paysages s'égrenant au fil des vallées encaissées. Les vues varient au gré des méandres, de la largeur des fonds de vallées et de la hauteur de la végétation. Contraste, surprise, intimité et relief caractérisent les spécificités des paysages du Parc naturel Burdinale-Mehaigne.

Le territoire a ainsi été découpé en 11 entités paysagères distinctes. Pour décrire l'impact des arbres et arbustes dans le paysage, ces entités peuvent être facilement regroupées en 3 grands types de paysages :

- le plateau agricole, ouvert et principalement composé de grandes cultures
- les fonds de vallées où serpentent nos cours d'eau
- l'auréole villageoise, située en périphérie de nos villages entre la zone bâtie et les espaces agricoles ou naturels.

Les arbres dans le paysage

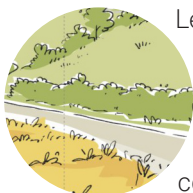
Les ligneux sont des éléments très visibles qui jouent de multiples rôles dans le paysage et l'aménagement du territoire. De manière générale, ils servent de repères, structurent l'espace, guident le regard et mettent en valeur des éléments particuliers. Selon leur forme, leur mode de taille, leur disposition et les espèces utilisées, leur impact paysager peut être très différent.

Les vergers



Les vergers d'arbres de hautes tiges sont les plus intéressants, surtout lorsqu'ils rassemblent des variétés locales ou anciennes. Implantés dans des prairies à l'intérieur et autour des villages, ils assurent une transition visuelle douce entre zones bâties et espaces agricoles ouverts. Souvent plantés en respectant un quadrillage et un espacement entre les arbres, les vergers d'arbres haute tige permettent d'avoir un paysage ouvert mais ponctué ce qui est très intéressant visuellement, contrairement aux vergers intensifs d'arbres de basses tiges qui forment un écran visuel.

Les haies



Les haies peuvent être taillées ou libres, basses ou hautes, monospécifiques ou diversifiées.

Elles soulignent les ondulations du relief, marquent des limites, dissocient les usages (prairie/culture, privé/public), bordent les chemins et guident le regard. Elles créent des écrans visuels et contribuent à l'intégration des bâtiments. Comme les vergers, elles facilitent la transition entre le bâti et les zones plus ouvertes.

Les arbres têtards



Avec leur silhouette caractéristique, les arbres têtards constituent des points d'appel visuels. Plantés en alignement, ils structurent fortement l'espace. Bien connus sur notre territoire, ils comptent parmi les emblèmes de la région et figurent sur différents logos, dont celui du Parc naturel.

Ils sont souvent plantés le long des cours d'eau et dans les terrains humides. On les retrouve également régulièrement dans des zones moins humides.



Les bosquets

Ces petits boisements, visibles de loin dans des contextes ouverts, constituent des repères et rompent la monotonie des vastes plaines agricoles.

Les alignements d'arbres

Les alignements structurent fortement le paysage, guident la vue et créent des perspectives. On les trouve le long des voies de communication ou pour marquer l'entrée d'un domaine ou d'une ferme. Placés sur une ligne de crête, ils deviennent des repères visuels majeurs. Contrairement aux haies, les arbres alignés favorisent une perméabilité visuelle spatiale car leur tronc est dégagé.



Les arbres isolés

Souvent liés à un usage historique (arbres de bornage, arbres à clous, etc.), les arbres isolés constituent clairement des repères visuels. Dans les paysages ouverts, ils sont des points d'appel qui attirent le regard.

Les boisements

Les boisements, loin d'être dominants dans le territoire du Parc naturel, marquent nos paysages. Ils se retrouvent principalement sur les surfaces moins productives du point de vue agricole (sols pauvres, caillouteux, sableux ou acides) ou inaccessibles pour nos machines, et notamment sur les versants plus abruptes.



Les ripisylves

Les ripisylves sont des milieux situés en bordure de cours d'eau et composés majoritairement d'arbres et/ou d'arbustes. Elles peuvent être denses et présenter un aspect boisé comme souvent le long de la Burdinale ou être plus éparées comme à certains endroits le long de la Mehaigne. Elles soulignent la présence des cours d'eau dans les paysages structurent ce dernier.

Les pages suivantes illustrent les trois grands types de paysages de notre Parc naturel et la façon dont les ligneux y sont présents. Bien sûr, il s'agit d'une information générale et globalisée pour fournir de premiers éléments de compréhension. La réalité est bien plus riche et nuancée et, au sein de ces paysages, des particularités locales sont présentes.

Le plateau agricole



Le plateau agricole se caractérise par un paysage très ouvert, marqué par des vues longues et dégagées où les boisements sont peu présents. Ce type de paysage, appelé « openfield », fait partie intégrante du patrimoine local et accueille une faune spécifique qui affectionne les milieux largement ouverts.

Dans ce contexte, les ligneux jouent un rôle essentiel dans le paysage puisqu'ils structurent l'espace et guident le regard. Ils soulignent les lignes du relief, servent de repères visuels et contribuent à la mise en valeur des horizons, sans jamais dominer ni fermer le paysage. Leur rôle est au contraire d'accompagner subtilement la perception du plateau tout en assurant une continuité écologique indispensable à la biodiversité.

Il est donc important de préserver le caractère ouvert de ce milieu et d'éviter des plantations massives qui transformeraient l'openfield en bocage. Les interventions doivent être ciblées et réalisées en fonction des besoins écologiques et des spécificités paysagères.

Qu'il soit ponctuel ou qu'il concerne de nouvelles occupations de l'espace tel que l'agroforesterie par exemple, chaque projet de plantation doit être envisagé à la lumière d'une réflexion globale qui articule les enjeux agricoles, écologiques et paysagers. Une analyse fine du site et un conseil personnalisé apparaissent indispensables pour garantir l'équilibre entre la préservation de l'ouverture du plateau, la valorisation du patrimoine paysager, la fonction agricole et le soutien à la biodiversité.

Les fonds de vallées



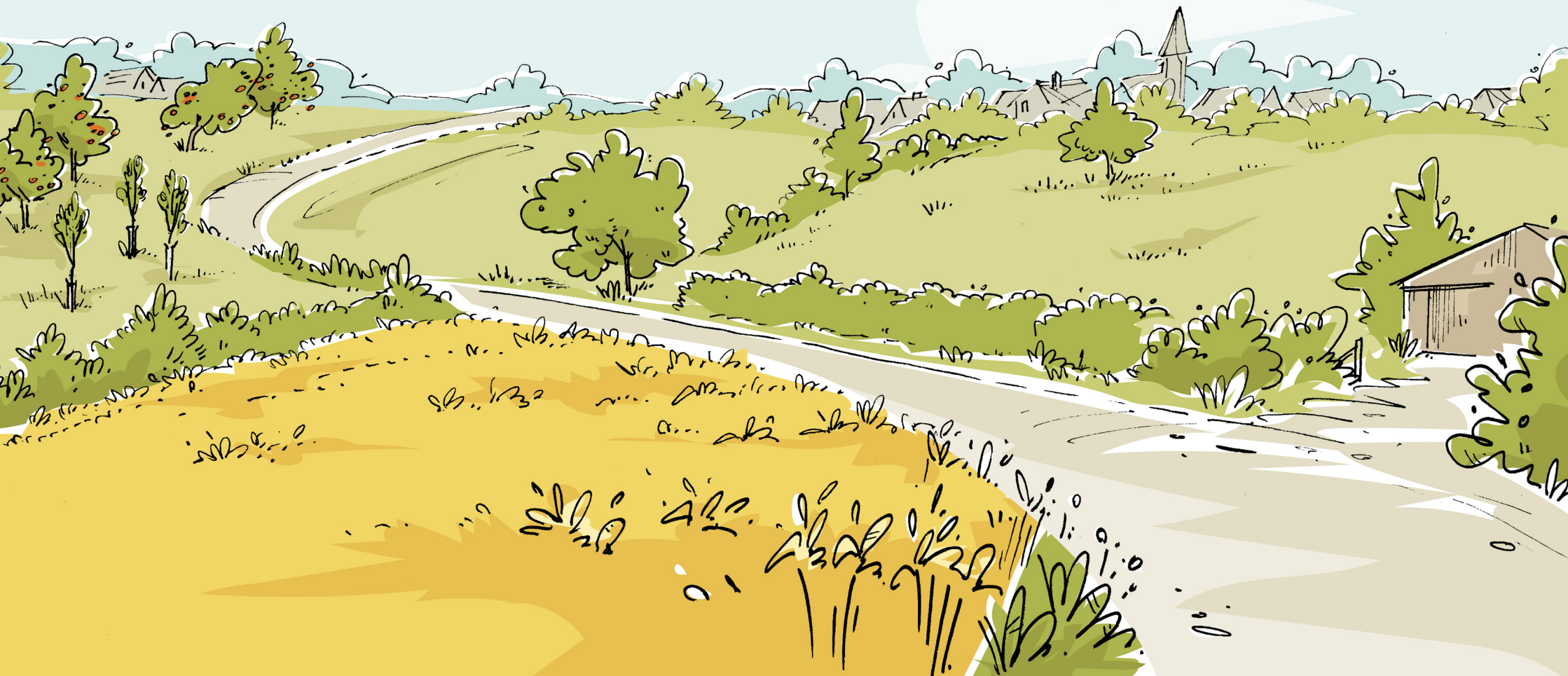
La vallée fermée de la Burdinale est fortement encaissée et les versants pentus sont majoritairement boisés lui donnant un aspect très forestier. La rivière est souvent peu visible, masquée par les boisements qui l'accompagnent. Cette végétation ligneuse, qui contient souvent une ripisylve, est très importante tant d'un point de vue écologique que paysager et la conserver est le plus souvent essentiel.

La vallée calcaire est très encaissée et présente des affleurements rocheux et des escarpements qui encadrent les vues. La végétation est présente sur les versants et le fond de vallée est généralement ouvert permettant de profiter des vues. Il est intéressant de ne pas refermer le fond de cette vallée

par des ligneux, surtout au pied des escarpements pour ne pas troubler la notion de hauteur de la vallée. Les affleurements rocheux ne doivent pas non plus être masqués par la végétation afin de conserver l'ensoleillement nécessaire à la biodiversité particulière de ces milieux.

Dans la **vallée ouverte de la Mehaigne**, les masses et les éléments boisés structurent le paysage du fond de vallée et modifient la profondeur des vues, alors que les prairies participent à leur caractère ouvert à semi-ouvert. Une attention particulière doit être portée au maintien des vues longues en évitant de trop densifier la végétation ou de refermer les espaces ouverts que sont les prairies.

L'auréole villageoise



L'auréole villageoise constitue la zone de transition entre le village et la zone agricole. Elle se caractérise par la présence d'arbres et de structures végétales qui occupaient historiquement une place centrale dans le paysage. Constituée de vergers haute tige, de prairies pâturées ou fauchées, d'arbres têtards et de haies, elle formait une véritable ceinture verte autour du noyau bâti. Cette auréole jouait un rôle essentiel, elle assurait une transition douce entre le village et les espaces agricoles, protégeait le cadre de vie en coupant le vent venu du plateau, préservait la porosité visuelle avec le grand paysage et contribuait à l'harmonie de la silhouette villageoise.

Avec l'urbanisation et l'étalement urbain, cette auréole s'est affaiblie. La transition entre le village et la zone agricole est souvent devenue brutale. Afin d'assurer une transition plus douce entre les villages et les espaces agricoles, il est important de préserver au maximum les ligneux existants lors de nouvelles constructions. Il est également important de faire de nouvelles plantations en cohérence avec l'histoire et les pratiques locales, comme la plantation de haies vives ou taillées, d'arbres têtards ou encore vergers de hautes tiges dans les parcelles plus grandes.

Points d'attention

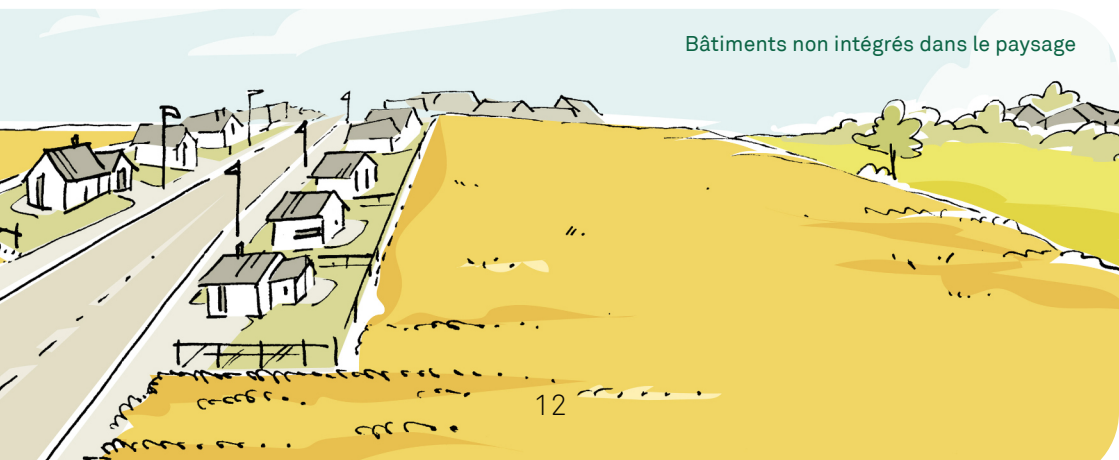
Choix des espèces, des variétés et des formes

Pour toutes les plantations, il est préférable de choisir des espèces indigènes (naturellement présentes dans notre région), adaptées au milieu et à ses caractéristiques écologiques. Elles s'intègrent mieux à la fois visuellement et écologiquement. Les espèces exotiques sont quant à elles à éviter. Elles peuvent être envahissantes et altérer l'aspect du paysage. Une haie uniforme de Lauriers cerises par exemple est bien moins intéressante qu'une haie composée d'espèces indigènes variées. Or il existe des espèces indigènes de feuillus comme le hêtre ou le charme qui offrent la même intimité en conservant des feuilles attachées aux branches pendant l'hiver.

Il est également intéressant de diversifier les espèces et les variétés dans vos projets de plantations. Une haie composée d'espèces variées permet d'échelonner les périodes de floraisons et d'offrir un large éventail de feuillages. Les floraisons et les fructifications apportent, au fil des saisons, une palette de couleurs particulièrement appréciable dans le paysage.

Pour les arbres fruitiers, les arbres haute tige, issus de variétés anciennes et/ou locales sont à privilégier. Un verger de basses tiges ferme davantage l'espace et rompt avec le caractère traditionnel de nos paysages. Dans certains cas, les demi-tiges peuvent constituer une alternative.

Concernant les arbres têtards, la forme la plus emblématique de notre paysage est celle du grand Saule blanc (*Salix alba*). On trouve également d'autres essences utilisées en têtard, comme le charme, le chêne, le frêne ou d'autres variétés de saules. Bien que ces derniers ne soient pas à proscrire, d'un point de vue paysager, les grands têtards sont plus lisibles à distance, plus majestueux, et présentent également un intérêt bien supérieur pour la biodiversité.



Maintien des accès visuels sur les points de vue paysagers

Le territoire du Parc naturel regorge de lignes et points de vue remarquables, soigneusement répertoriés pour leur intérêt paysager. Ces lieux sont toujours situés à un endroit où le visiteur peut profiter pleinement du panorama, généralement en bordure d'un chemin ou d'une route. La cartographie de ces points de vue est consultable sur le Géoportail de la Wallonie (WalOnMap). Même si nous encourageons vivement les plantations, il est tout aussi important de ne pas refermer les points de vue sur le paysage et de maintenir un accès visuel.

Dans le même ordre d'idée, il est important d'éviter de refermer les vues sur des bâtiments et monuments remarquables.

Comment faire ?

- Interrompre une haie sur certains tronçons,
- Planter une haie taillée très basse,
- Décaler la plantation de la haie pour ne pas démarrer au bord de la parcelle et laisser une ouverture sur le paysage qui se trouve derrière,
- Faire le choix d'un arbre haute tige plutôt qu'une haie pour garder une vue sur ce qui se trouve à l'arrière.

Planter pour intégrer les bâtiments

Les nouvelles constructions occupent une place croissante dans nos paysages, que ce soit au cœur des villages ou dans les auréoles villageoises. Certaines s'intègrent harmonieusement lorsqu'elles sont entourées de végétation, mais d'autres tranchent fortement lorsqu'elles ne sont bordées que par des clôtures rigides ou des gabions.

Pour mieux fondre les bâtis dans leur environnement, il est préférable de recourir à des limites végétales : haies vives diversifiées, arbres de haut jet ou vergers. Ces plantations, en plus de leur intérêt esthétique, jouent aussi un rôle protecteur contre le vent, les intrants agricoles, les poussières ou le bruit. Dans les auréoles villageoises, une trame végétale composée de haies, d'arbres haute tige et de vergers agit comme un filtre visuel et un tampon efficace entre le bâti et les espaces agricoles ouverts.

Vue obstruée



Tenir compte de l'histoire

Si chaque type de paysage appelle à des choix de plantations différents, connaître l'histoire de nos paysages est également indispensable pour orienter correctement les projets de plantations. Par exemple, si les haies diversifiées d'espèces indigènes sont généralement recommandées, les haies monospécifiques d'aubépine ont également leur place. Très fréquentes autrefois, elles sont intéressantes à la fois pour la biodiversité et pour leur valeur patrimoniale, et peuvent donc être réintroduites de manière réfléchie.

Tenir compte des habitats naturels

Si planter est très généralement bénéfique, certains milieux doivent rester ouverts pour préserver des espèces ou des habitats naturels sensibles, parfois rares et patrimoniaux. Avant toute intervention, il est donc essentiel de se renseigner sur les caractéristiques écologiques du site. Ces habitats spécifiques font eux-mêmes partie intégrante des paysages à protéger.

En pratique : quelques repères rapides

- Identifiez les vues à préserver (en consultant la carte des points de vue sur le Géoportail de la Wallonie (WalOnMap)), les habitats sensibles et les contraintes (réseaux, servitudes, sécurité routière).
- Choisissez des espèces indigènes, diversifiées, adaptées au site (type de sol, humidité, exposition).
- Anticipez l'évolution dans le temps car la hauteur et la largeur des arbres à maturité sont bien différents de celles lors de la plantation.
- Préservez l'existant (têtards, haies anciennes, arbres isolés, vergers en fond de terrain)
- Planifiez l'entretien des nouvelles plantations (entretien des jeunes arbres, mode de taille et fréquence).
- Dans l'openfield, intervenez de façon mesurée, en corridors et points-repères, sans fermer les horizons.
- Autour du bâti, préférez les haies vives, arbres haute tige et vergers en fond de terrain pour intégrer, filtrer et protéger.
- Chaque cas est particulier, n'hésitez à nous demander conseil !

Et les jardins dans tout ça ?

Les plantations à privilégier dans les jardins dépendent de leur localisation : en plein cœur de village, dans l'auréole villageoise, en bord de cours d'eau, etc.

Pour les jardins en plein cœur de village, n'hésitez pas à planter ! Que ce soit des arbres haute tige ou demi-tige dans des parcelles plus petites par exemple. Cela permettra de recréer un maillage indispensable pour la biodiversité et qui sera très riche en termes de paysage. De plus, il est plus intéressant d'avoir de la végétation au sein des villages, afin d'y créer un environnement agréable pour le cadre de vie.

Si votre jardin se trouve dans l'auréole villageoise, les plantations sont particulièrement importantes pour poursuivre l'intégration du village dans le paysage. Tous les types de ligneux sont intéressants : arbres isolés, groupés, ou haies. Enfin, l'auréole villageoise est le lieu de prédilection pour l'implantation de vergers et de haies libres.

Dans les vallées, comme précisé précédemment, cela dépend du type de paysage. Pour chacun de ces milieux, de nombreux facteurs rentrent en ligne de compte et rien ne vaut un conseil personnalisé. Dans une vallée ouverte, (vallée calcaire ou vallée de la Meuse), il est important de maintenir le milieu ouvert mais des arbres têtards et des ripisylves restent les bienvenus. Pour la vallée de la Burdinale qui est fermée, il est souvent essentiel de conserver les ripisylves et les boisements.

Peu de jardins se retrouvent sur le plateau agricole. Mais lorsqu'ils accompagnent des exploitations par exemple, il est recommandé d'effectuer des plantations pour intégrer au mieux les constructions dans le paysage ouvert.

Conclusion

Planter des ligneux, c'est façonner le paysage d'aujourd'hui et de demain. En choisissant des espèces indigènes adaptées au milieu et un type de plantation adapté au contexte paysager, en prenant soin de préserver les vues et de respecter l'histoire locale, chacun peut contribuer à un cadre de vie harmonieux, lisible, riche en biodiversité et fidèle aux spécificités du Parc naturel Burdinale-Meuse.



Contactez-nous !

Les ligneux champêtres (haies, vergers et arbres têtards) nous tiennent à cœur. Depuis de nombreuses années nous travaillons à leur développement, leur entretien et leur préservation. Pour cela, nous menons diverses actions comme :

- Conseils et accompagnement de vos projets de plantation
- Commande groupée d'arbres, d'arbustes et de fruitiers
- Taille d'arbres fruitiers et d'arbres têtards
- Aide pour l'obtention d'une subvention
- Formations...

Nous espérons que cette brochure vous aura donné l'envie d'effectuer des plantations pour enrichir nos paysages et notre biodiversité. Chaque contexte étant particulier, le Parc naturel est là pour vous renseigner et vous conseiller dans vos



Editeur responsable :
Parc naturel
Burdinale-Mehaigne

Illustrations :
Mathieu Gillet



PAYSAGES &
AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE



Parc naturel
BURDINALE
MEHAIGNE

Parc naturel
Burdinale-Mehaigne
Rue de la Burdinale, 6
4210 Burdinne
Tel : 085 / 71 28 92
Email : info@pnbm.be